

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance extraordinaire du 13 août 2024 à 20 heures 15
Salle socio-éducative de Prissé-la-Charrière

Quorum : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le treize août, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALANON Jean-François.

Etaient présents :

Mme BERATTO Eve, Mme HERISSE Laetitia, M. MARCHESSEAU Roger, M. MOREAU Mathieu, Mme MOREAU Virginie, Mme OUVRART Sandrine, M. RIVIERE Jacky, Mme ROLLAND Christelle, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(es) :

Mme PAQUET Stéphanie

Etai(ent) excusé(es) :

M. CASTRO Roberto, Mme LAJOUAIS Amanda, M. PLOQUIN Denis, M. ROUSSEAU Thierry, M. VENEAU Antoine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme HERISSE Laëtitia

Numéro interne de l'acte : 2024-34

Objet : Devis

Dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation énergétique de l'école et de l'extension de la garderie, des plans au format DWG doivent être réalisés. Monsieur le Maire présente un devis d'imagerie 3D situé 2 rue Raoul Mortier — ZAE de Beauregard — 86190 VOUILLE pour un montant H.T. de 2 900 € soit un montant T.T.C. de 3 480 €. Monsieur le Maire précise que les relevés doivent être réalisés avant l'ouverture de l'école aux élèves, début septembre, d'où l'urgence de réunir le Conseil Municipal. Il propose de valider le devis présenté. La réalisation de ces plans peut être subventionnée par le SIEDS, dans le cadre du programme d'action à gain rapide, à hauteur de 70 % du montant H.T soit une somme de 2 030 euros.

Monsieur le Maire présente également deux autres propositions de contrat :

- Une de l'entreprise SNATI SARP Sud-Ouest situé ZA Moulinveau — 17400 SAINT-JEAN-D'ANGELY pour le nettoyage des hottes des différents bâtiments communaux pour un forfait d'intervention de 790 HT/jour, complété de frais administratifs de 20 € H.T. Monsieur le Maire précise que la prestation est estimée à une journée. Il propose au Conseil Municipal d'accepter ce devis.

- Une de LFV Pro Cuisines — ZAC Belle Aire Sud — 5 rue Newton — 17440 AYTRE pour le contrôle, l'entretien régulier, le dépannage des matériels et des installations de cuisine décrits dans le contrat joint en annexe. Monsieur propose au Conseil Municipal d'accepter la formule Silver (une révision préventive) pour un montant H.T annuel de 989.00 € soit un montant T.T.C. de 1 186.80 €.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les diverses propositions présentées par Monsieur le Maire, décide

- d'accepter l'ensemble des propositions.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Numéro interne de l'acte : 2024-35
Objet : Marchés Festifs

Monsieur le Maire propose de retenir dès à présent les dates pour les marchés festifs de 2025, organisés par la commune, et de fixer les tarifs de l'emplacement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide

- de retenir les dates du 5 juillet et 13 septembre 2025 pour organiser les marchés festifs,
- de maintenir le tarif de l'emplacement à 2€ le mètre linéaire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Laëtitia HERISSE

Le Maire,
Jean-François SALANON

